

JUSTICE CGC

LE SYNDICAT DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE ET DES GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES

MAIN BASSE SUR LES GREFFES

Quel vent a-t-il bien pu souffler ou quelle promesse a-t-elle été donnée pour que 12 DSGJ acceptent la disparition de leurs fonctions ?

Les principales propositions du Plan de formation des cadres 2016 sont :

- **La suppression des articles R123-3 et suivants du COJ**
- **La création d'un « secrétaire général » de la juridiction, puis de l'arrondissement judiciaire**
- **La délégation illimitée des fonctionnaires par les chefs de juridiction**
- **La création d'un Tribunal de Première Instance départemental**

Le Syndicat JUSTICE CGC :

- **S'oppose fortement à ces propositions**
- **Réaffirme que la place du Directeur ou Chef de greffe n'est pas négociable**
- **Maintient qu'aujourd'hui la priorité est l'autonomie des Directeurs et Chefs de greffe**
- **Regrette que des collègues aient cautionné ces orientations.**

PARIS, le 28 février 2017

Le Bureau